

CHATGPT: PLONGÉE AU CŒUR DE L'IA, ENTRE SECRETS ET DÉFIS ÉTHIQUES

ÉDITION N°5 — JANVIER 2024





RÉCAPITULATIF DE LA SEMAINE (PARTIE 1)

Cette semaine a été marquée par une série d'événements significatifs dans le domaine de l'intelligence artificielle, soulevant des questions éthiques et juridiques importantes.

Violation présumée des lois sur la vie privée par OpenAl en Europe

L'autorité de protection des données italienne a informé OpenAI de soupçons de violation des lois européennes sur la vie privée, suite à une enquête sur son chatbot, ChatGPT. Les conclusions préliminaires suggèrent des violations des règlements européens, ce qui pourrait entraîner des amendes* importantes et des ordres de changement dans les pratiques de traitement des données.

*L'amende peut atteindre jusqu'à 10 millions d'euros ou jusqu'à 4% du chiffre d'affaires mondial, selon la gravité de la violation.

Sources: TechCrunch, BBC & Reuters — 29 et 30 Janvier

Enquête de la FTC sur les investissements de Microsoft, Google et Amazon dans l'IA générative

Aux États-Unis, la Federal Trade Commission* (FTC) a lancé une enquête sur les investissements et partenariats des géants de la tech dans l'intelligence artificielle générative, notamment OpenAl, Microsoft, Google et Amazon. Cette enquête vise à examiner l'impact sur la concurrence et les nouveaux marchés, soulignant les préoccupations croissantes concernant le contrôle et la concentration dans le secteur de l'IA.

*La FTC (ou Commission fédérale du commerce, en français), souvent considérée comme le gendarme de la concurrence aux États-Unis, assure la surveillance des pratiques commerciales dans le pays.

Source: Le Parisien avec AFP — 25 Janvier

Litige entre OpenAI et The New York Times concernant ChatGPT

The New York Times a intenté un procès contre OpenAI, alléguant une violation intentionnelle du droit d'auteur par ChatGPT. Le Times a demandé non seulement des dommages-intérêts, mais également la "destruction" de ChatGPT. Bien que les cours aient le pouvoir de rendre de telles ordonnances, il reste à voir si cela se concrétisera et quelles seront les implications pour l'avenir de l'IA générative.

• Vidéo Youtube - CNBC : https://youtu.be/kUUievwKEaM

Source: The Conversation — 25 Janvier



RÉCAPITULATIF DE LA SEMAINE (PARTIE 2)

Initiative d'OpenAl pour la fabrication de puces IA

Sam Altman, PDG d'OpenAI, envisage de lever 100 milliards de dollars pour créer des usines de fabrication de puces dédiées à l'IA. Cette initiative vise à répondre à la demande croissante de composants IA, mais soulève des questions sur la concentration du pouvoir et le contrôle de l'industrie par quelques acteurs clés.

Source: Lemondeinformatique — 23 Janvier

Restriction par OpenAl de l'utilisation de ChatGPT à des fins politiques

OpenAl a retiré un chatbot créé pour incarner un candidat à l'élection présidentielle américaine, limitant ainsi son utilisation par les campagnes politiques. Cette action souligne les préoccupations croissantes concernant les risques de manipulation politique et de désinformation liés à l'IA générative.

Source: Le Journal de Montréal — 22 Janvier

Alors que l'IA générative continue de susciter un intérêt croissant, les événements de cette semaine soulèvent des questions importantes sur la protection de la vie privée, la concurrence, le droit d'auteur et la manipulation politique. Ces développements mettent en évidence la nécessité d'une réglementation et d'une gouvernance efficaces pour guider le développement et l'utilisation responsables de l'IA.